



Année scolaire 2019 / 2020

Lettre d'informations – novembre 2019

Nous avons souhaité mettre en place cette lettre d'informations afin de vous tenir informés de nos actions et démarches pour un meilleur suivi de la vie scolaire de vos enfants.

Effectifs

Lors de la préparation de rentrée 2019, il était prévu un effectif de 669 élèves répartis dans 26 classes selon 8 classes de 6ème, 6 classes de 5ème, 6 classes de 4^{ème} et 6 classes de 3ème.

À la suite d'une baisse d'élèves inscrits en 6ème, peu avant la fin d'année scolaire précédente, nous avons perdu une classe de 6ème.

Actuellement, les effectifs atteignent 683 élèves (dont 12 ULIS qui sont comptabilisés dans les effectifs à partir de cette année). Même si nous avons 20 élèves de moins en 6ème, nous en avons 14 de plus en 5ème et 7 de plus en 3ème. La classe, prévue en 6ème aurait donc dû être reportée sur le niveau 5ème, et non pas supprimée.

Les effectifs oscillent entre 26 à 29 élèves dans les classes et atteignent les 30 élèves dans deux groupes d'Espagnol. Nous resterons vigilants sur les conditions de travail de tous les élèves et nous demanderons à avoir des effectifs prévisionnels, pour la prochaine rentrée, plus proches de la réalité lorsque nous définirons les budgets horaires pour la prochaine rentrée en 2020.

Transports scolaires

A priori tous les problèmes de transport via Filibus ou Rémi sont résolus. Mme la principale et également les membres de la FCPE sont entrés en contact avec Filibus et Chartres métropole transports pour expliquer tous les dysfonctionnements rencontrés. Mme la Conseillère Principale d'Education a rencontré les contrôleurs à plusieurs reprises pour signaler ces dysfonctionnements. Il est à noter une très bonne gestion de la part de la vie scolaire : des surveillants sont restés avec les élèves n'ayant pas pu monter dans les bus jusqu'à ce qu'ils soient pris en charge par leurs parents (y compris lorsqu'un enfant a raté son bus).

Repas / Menus

Le nombre moyen de repas servi le midi au self est de 610 repas. Concernant le paiement, 300 élèves ont choisi l'option « tickets » et 320 élèves ont choisi pour l'option « forfait 4 jours ».

Depuis le 1er novembre 2019, une loi impose aux restaurants scolaires de proposer, une fois par semaine, un repas végétarien. Ces menus sont mis en place depuis la rentrée et ne sont pas seulement végétariens mais végétaliens. Sous l'impulsion de la FCPE collège Soutine, et au regard de la loi qui dit explicitement que les produits laitiers et que les œufs sont autorisés, les menus pourront désormais être composés de protéines animales ou végétales. Aussi, plus aucun menu sera élaboré à base de soja.

Les membres de la FCPE ont déjeuné au self les jours des menus végétariens et restent vigilants.

Conseils de classe du premier trimestre

Les conseils de classe du premier trimestre auront lieu entre le 25 novembre 2019 et le 06 décembre 2019. Afin de préparer au mieux ces conseils de classe, vous allez recevoir prochainement courant novembre un questionnaire soit par e-mail, soit en version papier. Nous espérons que vous prendrez un peu de votre temps pour y répondre afin que vos représentants puissent aborder les sujets sereinement et faire évoluer les conditions de vie scolaire des élèves. Les comptes rendus des conseils de classe seront disponibles sur Pronote après validation de l'administration.

Si vous souhaitez être représentants de parents d'élèves pour une classe et assister au conseil de classe, n'hésitez à nous le faire savoir (coordonnées FCPE ci-dessous) afin de vous enregistrer auprès de l'administration du collège. Une formation au conseil de classe sera dispensée le mardi 12 novembre 2019 à 20h30 au collège Soutine.

La journée banalisée consacrée à la rencontre parents / Professeurs avec remise du bulletin aura lieu le vendredi 13 décembre 2019.

Subventions

La FCPE collège Soutine apporte son soutien aux voyages et séjours pédagogiques à hauteur de 9 € par élève pour les longs voyages et de 3 € pour les courts séjours.

La FCPE participera également aux commissions du Fond Social Collégien afin d'aider financièrement quelques familles. Cette action permet aux élèves concernés de participer aux voyages pédagogiques.

Soirée théâtre

Pour la quatrième année consécutive, la FCPE collège Soutine organise une pièce de théâtre jouée par La Compagnie des 12 Portes le samedi 8 février 2019 à partir de 20h à la salle des fêtes de Berchères-Saint-Germain. Les bénéfices seront reversés aux collégiens sous forme d'achat de manuels scolaires (allègement du poids de leurs cartables), de participation au financement de voyages scolaires,

Opération chocolats de Noël

Encore cette année, les représentants de parents d'élèves FCPE du Collège Soutine ont décidé, avec l'accord de l'administration du collège, de reconduire une vente de chocolats. Cette vente permettra de réaliser un bénéfice de 25% du total des commandes qui sera entièrement réinvesti en faveur des collégiens. Nous comptons donc sur votre participation ! N'hésitez pas à proposer ces chocolats à vos connaissances.

Les catalogues de chocolats ont été distribués à l'ensemble des élèves avant les vacances. Pour vos commandes avant le vendredi 8 novembre 2019, vous aurez 2 possibilités :

- vous connecter à la Boutique Web (voir étiquette catalogue) et effectuer un paiement sécurisé en ligne ;
- déposer le bon de commande (au dos du catalogue) dûment complété et accompagné de votre règlement par chèque (à l'ordre de FCPE Collège Soutine) ou espèces dans la boîte installée à l'entrée du bâtiment administratif.

Les produits commandés vous seront livrés avant les vacances de fin d'année par les parents FCPE.

N'hésitez à nous faire part de vos remarques ou questionnements.

L'équipe FCPE collège Soutine

bureau.fcpe.soutine@gmail.com

06 83 43 18 39 Cédric COLLIGNON, président